

Changements au sein de la population des femmes incarcérées dans un établissement fédéral : 2015 à 2020

La population des femmes incarcérées est maintenant plus diversifiée et légèrement plus âgée; les détenues purgent de plus longues peines dans des établissements dont le niveau de sécurité est inférieur.

Ce qui a motivé cette étude

À l'admission dans un établissement fédéral, on enregistre les données démographiques et l'information sur la peine de chaque délinquant, et par conséquent, de l'ensemble de la population carcérale. Ces variables font partie intégrante des plans correctionnels personnalisés et du cadre de gestion des cas. On s'en sert aussi pour comprendre les changements des profils de population.

Ce que nous avons fait

Des données relatives à cinq grandes caractéristiques – groupe au sein de la diversité, âge, durée de la peine, infraction principale et niveau de sécurité – ont été recueillies sur la population de détenues à la fin de 2014-2015 et de 2019-2020 (soit 681 et 685 délinquantes, respectivement). Puisque le nombre de femmes incarcérées est à peu près le même depuis cinq ans, on peut constater l'incidence de la faible croissance qu'il y a eu dernièrement.

Ce que nous avons constaté

Les statistiques révèlent que la population des détenues sous responsabilité fédérale s'est diversifiée dans les cinq dernières années. Plus précisément, on observe une baisse proportionnelle de 5 % du nombre de femmes blanches incarcérées dans un établissement fédéral, et une hausse de 5 % quant à leurs homologues autochtones. En ce qui a trait à l'âge, on constate une diminution proportionnelle chez les femmes de 35 ans et moins, et une augmentation équivalente chez les 35 à 65 ans. Le nombre et le pourcentage des 65 ans et plus demeurent stables.

Dans l'ensemble, on remarque, d'une part, une diminution de 5 % de la population de femmes purgeant une peine de moins de quatre ans et, d'autre part, une augmentation de 3 % chez celles qui purgent une peine de durée déterminée de quatre ans ou plus. On observe une légère augmentation du nombre de détenues purgeant une peine d'une durée indéterminée (ou une peine d'emprisonnement à perpétuité). La proportion de détenues purgeant une peine pour homicide est à la hausse, tandis que la proportion de celles purgeant une peine pour voies de fait graves et vol qualifié a diminué. Par ailleurs, la proportion des femmes purgeant une peine pour des infractions liées à la drogue et des infractions contre les biens est demeurée relativement stable. En ce qui a trait au niveau de sécurité, une faible proportion de détenues sous responsabilité fédérale ont la cote de sécurité maximale. On observe des proportions plus élevées et à peu près équivalentes pour ce qui est des femmes ayant la cote de sécurité moyenne et minimale.

Profil de la population de détenues sous responsabilité fédérale

Caractéristiques	2014-2015	2019-2020
Groupe au sein de la diversité	% (n)	% (n)
Blanches	51,1 (348)	45,2 (310)
Autochtones	35,3 (240)	40,7 (279)
Noires	5,1 (35)	4,7 (32)
Autres	8,5 (58)	9,4 (64)
Âge		
< 35	53,3 (363)	49,6 (340)
35 à 64	44,9 (306)	48,5 (332)
65+	1,7 (12)	1,9 (13)
Durée de la peine		
< 4 ans	55,1 (375)	50,7 (347)
4 ans+	26,9 (183)	29,9 (205)
Indéterminée	18,1 (123)	19,4 (133)
Infraction principale		
Homicide	25,6 (174)	26,9 (184)
Voies de fait graves	11,6 (79)	8,6 (59)
Vol qualifié	13,2 (90)	12,0 (82)
Drogue	23,0 (157)	24,4 (167)
Autres	26,6 (181)	28,2 (193)
Cote de sécurité		
Maximale	10,6 (72)	7,3 (50)
Moyenne	49,3 (336)	52,3 (358)
Minimale	27,9 (190)	28,1 (193)
Indéterminée	12,2 (83)	12,3 (84)

Ce que cela signifie

Une réflexion approfondie doit découler du constat général suivant : la population des détenues est maintenant plus diversifiée et légèrement plus âgée, les peines sont plus longues, mais les détenues sont moins violentes et classées à des niveaux de sécurité inférieurs. Étant donné la proportion croissante de délinquantes autochtones incarcérées dans un établissement fédéral, des efforts supplémentaires doivent être déployés pour assurer la prestation de programmes appropriés, adaptés à leur culture et amplifiés, et ce, dès que possible, pour favoriser davantage la réinsertion dans la collectivité en toute sécurité.

Pour obtenir de plus amples renseignements

Veillez écrire à la [Direction de la recherche](#) ou nous joindre au 613-995-3975. Vous pouvez aussi consulter la section des [Publications de recherche](#) pour obtenir une liste complète des rapports et des sommaires de recherche.

Préparé par : Larry Motiuk et André Arnet-Zargarian